

Prix «Coup de cœur du jury» à Autonomik!

L'association Trajectoire Québec a tenu la semaine dernière à Québec le premier Gala des Prix Guy-Chartrand, où elle a remis quatre prix de mérite à ceux qui contribuent, bénévolement ou professionnellement, à développer la mobilité durable. Engagée depuis 1977 dans l'amélioration des transports collectifs, l'association, autrefois appelée Transport 2000, tenait ainsi un premier gala d'importance dans la région à l'Hôtel Château Laurier, en présence de groupes associatifs de partout dans la province.

Le prix Coup de cœur du jury a été décerné à Autonomik! dans la catégorie «Action et mobilisation des utilisateurs». Cet organisme à but non lucratif, fondé en 2016, est le résultat d'une concertation de plus de trois ans des groupes communautaires de la Montérégie.

La mission d'Autonomik! est de favoriser la mobilité des personnes à faible revenu, des personnes vivant de l'isolement, des organismes et des coopératives à but non-lucratif ainsi que de la population en général en minimisant l'impact écologique des déplacements. Concrètement, Autonomik veut remplir sa mission en offrant quatre services: autopartage, covoiturage, gestion de flotte et partage de véhicules entre personnes dans les MRC de Marguerite-d'Youville et de la Vallée-du-Richelieu au courant de 2018. Le service s'étendra par la suite à l'ensemble de la Montérégie.

Les surplus générés par la vente de ces services à l'ensemble de la population permettra à Autonomik! de fournir des véhicules aux organismes communautaires de la région ainsi qu'à leurs membres à faible revenu. ■



Maëlle Plouganou et Stéphane Béranger, membres du jury, Véronique Tremblay, ministre déléguée aux transports, Guillaume Ducharme Désilets, membre du C.A. d'Autonomik! Jean-François Lessard, délégué au développement d'Autonomik! et Stéphane Bergeron, député de Verchères. Photo: Gracieuseté.

Réseau québécois de villes et villages en santé Nouvelle campagne Voisins solidaires



Marie-Claude Savard. Photo Gracieuseté

Le Réseau québécois de villes et villages en santé (RQVVS) a lancé la semaine dernière à Montréal sa toute nouvelle campagne Voisins solidaires à l'échelle provinciale, dont Marie-Claude Savard est la porte-parole. Un voisinage solidaire, ça représente les bons côtés...d'être à côté! Le nouveau site internet de la campagne ainsi que le Guide générations voisins destiné aux citoyens ont également été dévoilés.

C'est suite au grand succès de la Fête des voisins, qui existe au Québec depuis 11 ans, que le RQVVS présente cette année sa nouvelle campagne Voisins solidaires. Les solidarités de voisinage peuvent faire des miracles pour les jeunes familles, les aînés, les nouveaux arrivants, pour la santé mentale, etc. L'approche Voisins solidaires, proposée par le RQVVS, vise à promouvoir et à soutenir l'esprit de communauté, la cordialité et l'entraide entre les personnes

vivant dans le même voisinage, dans le but d'améliorer la qualité de vie et la santé des citoyens.

«Tout comme plusieurs autres sociétés, la nôtre est confrontée à plusieurs enjeux et défis: vieillissement de la population et volonté de vieillir chez soi, intégration des nouveaux arrivants, jeunes familles essouffées, les événements climatiques, etc. Au Québec, plusieurs programmes sociaux tentent de répondre à ces enjeux, mais il ne faut pas sous-estimer les petits gestes effectués au quotidien de personne à personne.», a dit Chloé Dodinot, directrice générale du RQVVS.

«Pour être voisin solidaire, on y va à son rythme et ça commence par de petits gestes, selon les limites de chacun, a souligné Marie-Claude Savard, porte-parole de la campagne. Ça peut débuter par un sourire, un mot de bienvenue ou un échange de services. Si on devient amis, tant mieux, mais on n'est pas obligés non plus.» ■

AVIS PUBLIC

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Nicol Ouellette, en son vivant domicilié au 701, chemin du Richelieu #1008, McMasterville, Québec, J3G 6T5, est décédé à St-Hyacinthe le 8 mai 2017.

Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les personnes intéressées chez Bibeau Desaliers Lamarre, Notaires, 821 boul. Laurier, McMasterville, Québec J3G 0K5.

McMasterville, le 21 novembre 2017

Nicole Prud'homme Ouellette, liquidatrice

124409

AVIS PUBLIC

Ville de Mont-Saint-Hilaire
Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire siégera en 2018 à l'hôtel de ville sis au 100, rue du Centre-Civique, à Mont-Saint-Hilaire, dans la salle du Conseil, à 19 h 30, aux dates suivantes :

- Lundi 8 janvier
- Lundi 5 février
- Lundi 5 mars
- Mardi 3 avril
- Lundi 7 mai
- Lundi 4 juin
- Mardi 3 juillet
- Lundi 6 août
- Mardi 4 septembre
- Mardi 2 octobre
- Lundi 5 novembre
- Lundi 3 décembre

Donné à Mont-Saint-Hilaire,
Ce 29 novembre 2017

ANNE-MARIE PIÉREARD, avocate
GREFFIÈRE

124406

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2018

AVIS est donné que le 11 décembre 2017, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue à 19 h 30, à la salle du conseil, située au 240, rue Hertel, le conseil de la Ville de Beloeil adoptera le budget 2018.

Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ à Beloeil, ce 29 novembre 2017.

MARILYNE TREMBLAY, avocate

Greffière

124488

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que VIVIAN KENNEDY, en son vivant domiciliée au 860 du Grand-Chêne, McMasterville, Québec J3G 5Y9, est décédée à McMasterville, le quinze août deux mille dix-sept (15-08-2017).

Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Bryan Lajeunesse, Notaire, située au 206 Avenue Bethany, Lachute, Québec (J8H 2M5).

Donné ce vingt-trois novembre deux mille dix-sept (23-11-2017)

124510

Linda RACINE, liquidatrice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Jeanne D'Arc Villeneuve, en son vivant domiciliée au 330, rue Honorius-Charbonneau, appartement 413, Mont-Saint-Hilaire, Québec, J3H 0E1, est décédée à Saint-Bruno-de-Montarville, le 13 août 2017. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'Étude de Me Christine Richer, notaire, au 385, boul Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire, Québec, J3H 3P1.

Donné ce 8 novembre 2017,
à Mont-Saint-Hilaire.

Daniel Paradis et Pierre Paradis

124279

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession de Richard LOYER, en son vivant domicilié au 350, rue de Rouville, Beloeil, Québec, J3G 1W9; décédé le sept (7) mai deux mille dix-sept (2017). Un inventaire de ses biens a été préparé par la liquidatrice, Danielle OUELLETTE conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les personnes intéressées, y ayant droit, en communiquant à l'étude de Me Joanie LALONDE-PIECHARSKI, notaire, au 133, rue Messier, suite 301, Mont-Saint-Hilaire, province de Québec, J3H 2W8, (450) 467-2091, sur rendez-vous seulement.

Donné ce vingt-deux (22) novembre deux mille dix-sept (2017).
Danielle OUELLETTE, liquidatrice.

124410